



Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 61 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 17 Absent(s) excusé(s) : 33 Absent(s) : 7
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

Vote(s) pour : 79
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 18 décembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-4.2 :

Désignation d'un représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz au Syndicat Mixte du SCoTAM en remplacement de Madame Pauline SCHLOSSER.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 7 septembre 2020 relative à la désignation de Madame Pauline SCHLOSSER en qualité de représentante suppléante de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 2 octobre 2023 relative à la désignation de Madame Pauline SCHLOSSER en qualité de représentante titulaire de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à son remplacement en qualité de représentante suppléante au sein de cet organisme,

DECIDE de désigner Monsieur Sébastien MARX en qualité de représentant suppléant de Metz Métropole au Syndicat Mixte du SCoTAM en remplacement de Madame Pauline SCHLOSSER.

Metz, le 19 décembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20231218-2023-12-DC4-2-DE

Numéro de l'acte : 2023-12-DC4-2
Date de décision : lundi 18 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un représentant suppléant de l'Eurométropole de Metz au Syndicat Mixte du SCoTAM en remplacement de Madame Pauline SCHLOSSER
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/12/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231218-2023-12-DC4-2-DE
Document principal : 99_DE-4-2.pdf

Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:13	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:14	En cours de transmission	
21/12/23 09:16	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:20	Accusé de réception reçu	